




DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)

Etude 2013-160 🌀 *novembre 2013*

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
[Direction des Risques Professionnels](#) - Mission Statistiques - PJ / NS

 CNAMTS / DRP	Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)	2013-160
		Page 2 / 25
		2013-11-06

S'inscrivant en complément des documents statistiques de sinistralité détaillée par code risque, ce document précise les libellés associés aux **codes risque des CTN A à I** en vigueur **pour les données de sinistralité de l'année 2012**.

Les seules modifications intervenues entre cette nomenclature et la nomenclature anciennement en vigueur pour les données 2011 concernent (*voir page 20*) :

- les codes risque 401ZC et 401ZD du CTN C (regroupés au sein d'un nouveau code risque),
- les codes risque 751AD du CTN H, 851AA et 853AA du CTN I (tous trois supprimés au profit d'éclatements en nouveaux codes risque).

Pour rappel, les modifications intervenues entre cette nomenclature 2012 et les nomenclatures en vigueur pour les données 2008 à 2011 sont également reprises en fin de document (*pages 22 et suivantes*).

1. Grandes branches d'activités (CTN)

Il existe 9 comités techniques nationaux (CTN) répartis par branche ou groupe de branches d'activité.

Le tableau suivant décline ces CTN, tels que définis par [l'arrêté du 22 décembre 2000](#).

CTN	Libellé complet (selon arrêté du 22 décembre 2000)	Libellé résumé
A	Industries de la métallurgie	Métallurgie
B	Industries du bâtiment et des travaux publics	Bâtiment et travaux publics
C	Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication	Transports, EGE, livre et communication
D	Services, commerces et industries de l'alimentation	Services et commerces de l'alimentation
E	Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie	Chimie, caoutchouc et plasturgie
F	Industries du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, du vêtement, des cuirs et des peaux et des pierres et terres à feu	Bois, papier, textile, cuirs et peaux, pierres et terres à feu
G	Commerce non alimentaire	Commerce non alimentaire
H	Activités de services I <i>[banques, assurances, administrations...]</i>	Services I <i>[banques, assurances, administrations...]</i>
I	Activités de services II <i>[travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...]</i>	Services II <i>[travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...]</i>

2. Codes risque

Il existe **601 codes risque** pour l'étude de la sinistralité 2012, répartis sur les 9 CTN (CTN A à I).

Par rapport à l'année précédente :

- 5 codes risque sont supprimés : 401ZC et 401ZD (CTN C) ; 751AD (CTN H) ; 851AA et 853AA (CTN I) ;
- et 10 nouveaux codes risque sont créés : 401ZF (CTN C) ; 751BA et 751BB (CTN H) ; 851AB, 851AC, 853AB, 853AC, 853AD, 853AE et 853BA (CTN I).

La correspondance entre anciens et nouveaux codes risque est disponible en fin de document (*page 20*).

Les codes risque et leurs libellés en vigueur pour les données de sinistralité 2012 sont présentés dans l'ordre habituel des CTN, et au sein d'un CTN, par code risque croissant.

Les tableaux suivants sont également inclus sous forme de fichier Excel en pièce jointe du présent document (accessible par l'icône « trombone » ou le menu « pièces jointes »).

A noter que sont également fournis dans les pièces jointes, les regroupements de codes risque établis dans un souci de lisibilité statistique (cf. partie 3 page 20).

CTN	Risques CTN A	Libellés des risques du CTN A : Métallurgie – sinistralité 2012 –
A	246JA	Fabrication de supports de données non enregistrées
A	271ZD	Laminage à chaud ou relaminage sans fabrication de fonte ni fabrication d'acier
A	271ZE	Fabrication de fonte ou d'acier
A	272AA	Fabrication de tubes en fonte
A	272CC	Fabrication de tubes en acier ou de tubes isolateurs (sauf tubes en fonte)
A	273AB	Etirage, laminage à froid de l'acier ou métallurgie des métaux entrant dans les ferro-alliages et métaux connexes
A	273EA	Profilage à froid par formage ou pliage
A	273GA	Tréfilage à froid
A	274CE	Métallurgie de l'aluminium
A	274KB	Métallurgie du plomb, zinc, étain, cuivre ou métaux précieux
A	274MC	Métallurgie de métaux non ferreux (Cr, Ni, Mn) (non compris les formes ferro-alliées)
A	275AB	Fonderie de fonte ou fabrication d'articles en fonte
A	275CA	Fonderie d'acier moulé et fonte malléable
A	275EA	Fonderie des métaux légers (aluminium, magnésium et alliages)
A	275GC	Fonderie de métaux non ferreux autres que les métaux légers
A	281AC	Ateliers de construction métallique, y compris fabrication de charpentes
A	281CA	Fabrication de menuiseries métalliques
A	282AB	Fabrication de réservoirs, citernes métalliques ou de bouteilles pour gaz comprimés
A	282DA	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central et de cuisine, associée ou non à une activité de fonderie
A	283AA	Fabrication de générateurs de vapeur et d'accessoires
A	283CB	Fabrication de chaudronnerie en acier inoxydable et en métaux non ferreux
A	283CC	Fabrication de chaudronnerie courante
A	283CD	Soudure

CTN	Risques CTN A	Libellés des risques du CTN A : Métallurgie – sinistralité 2012 –
A	283CE	Fabrication d'équipements généralement sous pression à partir de tôles d'épaisseur >= 50 mm ou fabrication de chaudronnerie nucléaire
A	284AC	Forge, estampage, matricage
A	284BF	Découpage, emboutissage
A	284BG	Sciage des métaux, graveurs-estampeurs
A	284CA	Métallurgie des poudres et frittage
A	285AA	Traitement et revêtement des métaux
A	285CA	Décolletage
A	285DA	Mécanique industrielle
A	285DC	Reconstruction de moteurs (sauf pour l'aéronautique)
A	285DF	Usinage de précision ou réparation d'articles métalliques divers
A	285DG	Travaux d'intervention, de montage, démontage et entretien de matériels divers dans les usines. – Réparateurs mécaniciens. – Fabrication de manèges pour fêtes foraines
A	286AC	Fabrication de couverts, couteaux ou rasoirs. – Repassage de couteaux, ciseaux
A	286CA	Fabrication d'outillage à main. – Fabrication d'outillage électroportatif
A	286DB	Fabrication de matrices et poinçons
A	286DD	Fabrication d'outillages mécaniques, outils pour machines ou d'outillages à base de diamants, de filières de diamant
A	286FA	Fabrication de quincaillerie
A	287AA	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
A	287CA	Fabrication de boîtes et d'emballages métalliques pour produits alimentaires, corps gras
A	287CD	Fabrication de bouchages ou de conditionnement métallique
A	287EA	Fabrication d'articles en fils métalliques
A	287EC	Entreprises de fournitures et armatures métalliques préparées pour le béton armé (préparation des armatures en ateliers, à l'exclusion de la mise en place des éléments sur les chantiers)
A	287GA	Boulonnerie, visserie décolletée
A	287GB	Boulonnerie, visserie forgée
A	287HA	Fabrication de ressorts
A	287LD	Fabrication d'articles métalliques ménagers et ferblanterie. – Repoussage des métaux en feuilles
A	287NB	Fabrication d'accessoires d'ameublement en bronze et fer forgé
A	287NC	Fabrication de petits articles métalliques (dont instruments de bureau et bimbeloterie)
A	287PC	Fabrication de tuyaux métalliques flexibles
A	291AA	Fabrication de moteurs autres que pour les aéronefs, les automobiles, les motocycles
A	291AD	Fabrication de turbines
A	291CA	Fabrication de compresseurs
A	291CB	Fabrication de pompes
A	291DA	Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques
A	291FA	Fabrication d'articles de robinetterie
A	291HA	Fabrication de roulements
A	291JC	Fabrication d'organes mécaniques de transmission (dont chaînes)
A	292AA	Fabrication et installation de fours et brûleurs
A	292CA	Fabrication associée ou non au montage et/ou à l'entretien d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques
A	292DA	Fabrication d'équipements de levage et de manutention
A	292DB	Fabrication d'équipements de levage et de manutention de série
A	292DC	Fabrication d'outillage spécialisé de bord ou de garage

CTN	Risques CTN A	Libellés des risques du CTN A : Métallurgie – sinistralité 2012 –
A	292FA	Fabrication de matériels aérauliques et thermiques
A	292FB	Fabrication et installation associées de matériels aérauliques
A	292FC	Fabrication de matériels frigorifiques industriels
A	292FD	Fabrication et installation associées de matériels frigorifiques industriels
A	292JC	Fabrication d'appareils de pesage ou de bascules et ponts-bascules
A	292KA	Fabrication de matériel d'incendie
A	293AA	Fabrication de tracteurs agricoles
A	293CA	Réparation de matériel agricole
A	293DA	Fabrication de matériel agricole
A	294AB	Fabrication de machines-outils à métaux ou de machines pour l'essai des métaux
A	294BA	Fabrication de machines-outils à bois
A	294DA	Fabrication de matériel de soudage
A	294EB	Reconstruction et réparation de machines-outils
A	295AC	Fabrication de matériel pour la métallurgie ou la fonderie
A	295CA	Fabrication de matériel de travaux publics
A	295CE	Fabrication de matériel pour les mines, le forage ou la préparation mécanique des minerais et des matériaux
A	295EB	Fabrication de machines pour les industries chimiques ou alimentaires
A	295GF	Fabrication de machines et matériels pour le textile, le cuir ou la chaussure
A	295JA	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
A	295MA	Fabrication de machines pour les industries du caoutchouc et du plastique
A	295NA	Fabrication de moules
A	295NB	Fabrication de modèles
A	295PB	Fabrication de machines spécialisées ou de machines-outils diverses, notamment pour les industries de la céramique et du verre
A	296AA	Fabrication de véhicules blindés
A	296AC	Fabrication de munitions ou d'armes (avec outillage mécanique)
A	297AA	Fabrication d'appareils frigorifiques domestiques
A	297AE	Fabrication d'appareils ménagers électriques (hors réfrigérateurs)
A	297CA	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
A	300AA	Fabrication de machines de bureau
A	300CA	Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques
A	311AB	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite, moyenne et grande puissance, ou de matériel de petite traction électrique
A	311CA	Réparation de matériels électriques
A	312AC	Fabrication d'appareillage électrique d'installation
A	312AD	Fabrication de matériel électrique à basse tension
A	312BA	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour haute tension
A	313ZA	Fabrication de fils et câbles isolés
A	314ZA	Fabrication de piles électriques. Fabrication d'appareils électriques autonomes
A	314ZC	Fabrication d'accumulateurs ou d'isolateurs en verre ou en céramique
A	315AA	Fabrication de lampes électriques
A	315CA	Fabrication de matériel d'éclairage
A	316AA	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules
A	316CA	Fabrication de matériel électromagnétique industriel
A	316DC	Montage de petit matériel électrique
A	316DH	Fabrication de matériel de signalisation ou de contrôle et de sécurité (y compris pour voies ferrées)

CTN	Risques CTN A	Libellés des risques du CTN A : Métallurgie – sinistralité 2012 –
A	321AB	Fabrication de condensateurs
A	321AC	Fabrication de composants passifs ou de résistances et d'éléments chauffants industriels
A	321BA	Fabrication de composants électroniques actifs
A	322AA	Construction de matériel professionnel électronique et radioélectrique
A	322BA	Fabrication et installation d'appareils de téléphonie
A	323ZA	Fabrication d'appareils de réception du son et de l'image
A	323ZB	Fabrication d'appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image
A	331AA	Fabrication de matériel d'imagerie médicale et de radiologie
A	331BA	Fabrication de matériel médico-chirurgical et de prothèses
A	331BB	Prothèse dentaire : ateliers de prothèses dentaires
A	332AE	Construction de matériels électriques, électroniques ou radioélectriques de bord des aéronefs
A	332AF	Construction et installation de matériels d'équipement, d'appareils de bord des aéronefs (y compris armement)
A	332BA	Fabrication d'appareils de contrôle et de régulation spécifiquement conçus pour l'automatisme industriel d'instruments et appareils électriques et électroniques
A	332BD	Fabrication de compteurs d'eau et liquides divers, compteurs à gaz, de compteurs pour automobile, taximètres. Fabrication de distributeurs d'hydrocarbures
A	332BH	Fabrication d'instruments de contrôle et de métrologie et d'autres appareils mécaniques de haute précision
A	332BI	Fabrication de matériels de précision ou de laboratoire (y compris les armes sans outillage mécanique)
A	333ZA	Conception et installation de systèmes de contrôle et de production automatisée
A	334AA	Fabrication de lunettes
A	334BC	Fabrication d'instruments optiques, photographiques ou cinématographiques
A	335ZC	Fabrication ou réparation d'horlogerie (dont pièces détachées)
A	341ZA	Construction de voitures particulières
A	341ZB	Construction de véhicules utilitaires
A	342AA	Construction de carrosseries, bennes, remorques autres que de tourisme
A	342BA	Fabrication de caravanes et véhicules de loisirs
A	343ZA	Fabrication ou fabrication associée à la réparation de menuiserie, tôlerie, sellerie, peintures spécialisées de voitures
A	343ZB	Fabrication d'équipements d'accessoires et pièces détachées pour l'automobile
A	343ZC	Fabrication d'équipements et de pièces pour moteurs d'automobiles. Fabrication de parties, pièces détachées et équipement de châssis
A	343ZD	Fabrication de parties d'équipement de carrosserie
A	351BF	Construction, réparation ou peinture de navires en acier (y compris équipements spécifiques de bord)
A	352ZC	Fabrication et réparation de matériel fixe et roulant pour les transports guidés (notamment par rail)
A	353AC	Construction et reconstruction de moteurs ou construction d'hélices pour l'aéronautique
A	353BA	Construction de cellules d'aéronefs
A	353CA	Construction de lanceurs et engins spatiaux
A	354AC	Fabrication ou réparation de motocycles ou de cycles
A	354CC	Fabrication de pièces et équipement pour cycles ou motocycles
A	361CC	Fabrication de meubles métalliques (y compris coffres-forts)
A	362CB	Emallage (sauf activité artistique) ou bijouterie, joaillerie, orfèvrerie. – Graveur en médailles et monnaies

CTN	Risques CTN A	Libellés des risques du CTN A : Métallurgie – sinistralité 2012 –
A	364ZA	Fabrication d'articles de sport dont la matière première est le métal
A	365ZG	Fabrication de jeux et jouets, de voitures d'enfants et d'articles de puériculture
A	371ZA	Récupération de matières métalliques recyclables
A	453AA	Entreprises spécialisées dans l'installation de machines électriques dans les usines et établissements industriels
A	501ZA	Commerce de véhicules automobiles avec atelier de réparation (sauf mécaniciens et réparateurs automobiles)
A	501ZB	Importation d'automobiles neuves, concessionnaires, agents de marque(s), réparateurs agréés des sociétés françaises et étrangères de construction de véhicules automobiles
A	501ZC	Succursales et filiales de vente et réparation des sociétés de construction de véhicules automobiles
A	502ZC	Réparation, montage d'appareillage électrique : électricité automobile
A	502ZD	Dépannage, remorquage de véhicules automobiles (sans atelier de réparation et non annexé à un garage)
A	502ZF	Réparation de véhicules automobiles (mécaniciens réparateurs automobiles n'appartenant pas à un réseau de marque de constructeurs ou d'importateurs d'automobiles) et garages avec atelier de réparation
A	527CB	Réparation ou entretien de matériel ménager (y compris électrique et électronique)
A	725ZA	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique
A	731ZA	Entreprises de recherche dans le domaine de la construction électrique, radioélectrique et de l'électronique

CTN	Risques CTN B	Libellés des risques du CTN B : Bâtiment et travaux publics – sinistralité 2012 –
B	295CD	Entretien et réparation des matériels du bâtiment et des travaux publics (dépendant d'une entreprise de bâtiment ou de travaux publics)
B	451AA	Terrassement (y compris travaux paysagers sauf horticulture)
B	451AB	Démolition
B	451DA	Forages et sondages, fondations spéciales
B	452AA	Construction de maisons individuelles
B	452BC	Entreprises générales et construction de bâtiments (hors maisons individuelles)
B	452CB	Construction et entretien d'ouvrages d'art hors structures métalliques
B	452CC	Construction métallique : montage et levage
B	452DA	Travaux souterrains
B	452EA	Travaux urbains et travaux d'hygiène publique
B	452EB	Pose de canalisations à grande distance
B	452FA	Construction et entretien de lignes électriques et de télécommunications
B	452JA	Couverture en tous matériaux (sans plomberie)
B	452JB	Couverture et plomberie, sanitaires. Installation d'eau et de gaz
B	452JC	Couverture. – plomberie, sanitaires. – Installation d'eau et de gaz. – Installation d'équipements thermiques et de climatisation
B	452KA	Travaux d'étanchéité
B	452LA	Travaux de charpente en bois
B	452NA	Travaux de voies ferrées
B	452PB	Construction et entretien de chaussées (y compris sols sportifs et pavage). – Fabrication de produits asphaltés ou enrobés (avec transport et mise en oeuvre)
B	452RA	Travaux maritimes et fluviaux

CTN	Risques CTN B	Libellés des risques du CTN B : Bâtiment et travaux publics – sinistralité 2012 –
B	452TB	Montage d'échafaudage pour le bâtiment
B	452UC	Mise en oeuvre avec ou sans fabrication d'armatures pour le béton armé
B	452UD	Construction et entretien de fours et de cheminées. Fumisterie industrielle et de bâtiment. Ramonage
B	452VC	Entreprise de taille de pierres, mise en oeuvre de pierres de taille. – Pose et façonnage de marbrerie de bâtiment. – Revêtement extérieur, enduit pierre, ravalement
B	452VD	Travaux de maçonnerie et de gros oeuvre (hors maisons individuelles)
B	453AB	Pose de paratonnerres et d'antennes de télévision (à l'exclusion de la fabrication)
B	453AC	Travaux d'installation électrique
B	453AD	Pose d'antennes extérieures associée au commerce d'appareils de radio, de télévision
B	453CA	Travaux d'isolation
B	453CB	Activité de confinement et de retrait d'amiante et de matériaux friables contenant de l'amiante
B	453EA	Plomberie, installations sanitaires seules ou associées avec le chauffage ou l'électricité
B	453FB	Installation d'équipements aérauliques, thermiques, frigorifiques et de climatisation
B	453HC	Pose d'enseignes et de stores
B	454AC	Travaux de plâtrerie. – Plafonnage, cloisons, staff et stuc
B	454CC	Fermetures : fabrication et pose de jalousies, volets, persiennes, etc
B	454CD	Menuiserie de bâtiment (fabrication, pose) associée ou non à la charpente
B	454DA	Menuiserie métallique : murs-rideaux, panneaux de façade
B	454DB	Métallerie : petite serrurerie (clefs, dépannage, petites réparations), travaux intérieurs, travaux extérieurs (généralement de plain-pied). – Pose de clôtures métalliques
B	454DC	Métallerie : serrurerie, ferronnerie, portes, balcons, escaliers, rampes, fenêtres, etc. Cloisons industrialisées, y compris fermeture et miroiterie associées, charpente métallique courante et montage de maisons métalliques préfabriquées
B	454FB	Pose de revêtement intérieur de toute nature scellé ou cloué. – Pose de carrelage et dallage intérieur
B	454HA	Miroiterie. – Vitrierie de bâtiment
B	454JB	Travaux en peinture d'intérieur et travaux annexes notamment travaux d'assèchement des murs, travaux d'ignifugation. Peintures de lettres et attributs. – Ravalement en peinture. – Peinture industrielle. – Publicité sur les bâtiments et affiches peintes (pose)
B	454JD	Peinture, plâtrerie, vitrierie (associées)
B	454LC	Travaux d'aménagement particuliers dans les bâtiments pour expositions, locaux commerciaux, etc
B	455ZA	Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics avec montage et/ou opérateurs de matériel de construction
B	742CC	Activités de conseil et d'assistance : ingénierie, architecture, hygiène et sécurité, topographie, métrés
B	748KB	Décorateur d'ameublement (sans commerce d'ameublement)
B	748KD	Décorateurs d'intérieur. – Tapissiers-décorateurs. – Fabrication maquettes et plans en relief

CTN	Risques CTN C	Libellés des risques du CTN C : Transports, EGE, livre et communication – sinistralité 2012 –
C	050AA	Pêche en mer, entreprises d'armement pour la pêche en mer
C	221AA	Edition de livres et d'ouvrages analogues, y compris images, cartes postales et musique
C	221CA	Journaux d'information : édition et impression
C	221CB	Journaux d'information : édition
C	221EA	Edition de revues et périodiques
C	221GA	Fabrication et édition de bandes, cassettes, disques et disquettes
C	221GB	Exploitation de studios d'enregistrement sonore reliés ou non à un poste de radiodiffusion (sauf les artistes)
C	222AB	Imprimerie de presse
C	222CA	Imprimerie de labeur
C	222CB	Sérigraphie
C	222EA	Reliure main, dorure main, affiches peintes (pose exclue), coloriste, façonnier en imagerie, écrivains publics
C	222EB	Reliure, brochure industrielle, brochage, pliage de revue
C	222GA	Composition, photocomposition, gravure et photogravure
C	401ZF	Salariés non statutaires des Industries Electriques et Gazières
C	403ZA	Chauffage urbain et climatisation urbaine
C	403ZC	Chauffage d'immeuble à forfait (exploitant de chauffage) quel que soit le combustible utilisé
C	410ZA	Captage, traitement et distribution de l'eau
C	601ZA	Transport ferroviaire : personnel contractuel SNCF
C	601ZB	Transport ferroviaire : chemin de fer d'intérêt général, voies d'intérêt local. – Exploitation d'embranchements particuliers
C	602AA	Transports urbains de voyageurs
C	602BB	Transport routier de voyageurs
C	602CA	Téléphériques, remontées mécaniques
C	602EA	Transport de voyageurs par taxi
C	602MD	Transports routiers de marchandises
C	602ME	Transports routiers de marchandises par véhicules isothermes, frigorifiques ou réfrigérants
C	602MF	Transports routiers associés (marchandises et voyageurs)
C	602NA	Déménagement et garde-meubles
C	602PC	Location de véhicules utilitaires et industriels
C	611AB	Transports maritimes et côtiers de personnes et de marchandises, y compris la location de bateaux avec équipage
C	612ZB	Transports fluviaux de marchandises
C	612ZC	Transports fluviaux et services associés, à l'exclusion du transport de marchandises, entreposage, manutention
C	621ZA	Transports aériens réguliers et non réguliers : personnel non navigant
C	621ZB	Transports aériens réguliers et non réguliers : personnel navigant
C	631AA	Chargement, déchargement ou manutention de marchandises dans les ports maritimes (personnel mensualisé ou occasionnel)
C	631AB	Ouvriers poissonniers soumis au régime de la vignette
C	631AY	Chargement et déchargement de marchandises dans les ports maritimes (activités dans les départements d'outre-mer)

CTN	Risques CTN C	Libellés des risques du CTN C : Transports, EGE, livre et communication – sinistralité 2012 –
C	631AZ	Ouvriers dockers maritimes intermittents, soumis au régime de la vignette, et effectuant, quel que soit le classement de l'entreprise qui les emploie, des opérations de chargement, de déchargement ou de manutention de marchandises à l'exclusion des ouvriers-dockers poissonniers visés sous le numéro 631AB
C	631BC	Entreprises de manutention (non visées aux numéros de risque 631ED et 747ZE)
C	631EB	Entrepôts, docks, magasins généraux (non frigorifiques) non reliés à une voie d'eau
C	631EC	Entrepôts de liquides en vrac avec installations de pompage
C	631ED	Manutention, entreposage dans les ports fluviaux
C	632AD	Gares routières et exploitation d'ouvrages routiers à péages
C	632CD	Services portuaires, maritimes et fluviaux non désignés par ailleurs
C	632EA	Services aéroportuaires
C	633ZA	Agences de voyage
C	633ZB	Office de tourisme
C	634AA	Entreprises de groupage effectuant directement ou non l'enlèvement ou la livraison à domicile des marchandises, messagerie, fret express
C	634CE	Affrètement et organisation des transports maritimes
C	634CF	Affrètement et organisation de transports routiers
C	634CG	Affrètement et organisation de transports aériens
C	641AA	Services postaux et financiers
C	641CA	Autres activités de courrier : activités autres que celles exercées par La Poste. – Acheminement du courrier, lettre, colis généralement en express. – Activités de coursiers urbains et taxis-marchandises
C	642AA	Télécommunications nationales
C	642BA	Activités de télécommunications hors télécommunications nationales, y compris les activités de télésurveillance (sans personnel d'intervention sur le site surveillé) et de messageries télématiques
C	744AA	Créateurs et intermédiaires de publicité : régies publicitaires avec affichage
C	744BA	Créateurs et intermédiaires de publicité : régies publicitaires sans affichage (entreprise de timbres réclame)
C	746ZB	Transports de fonds, surveillance et transports de fonds
C	747ZE	Entreprises de travaux connexes aux sociétés de transports ferroviaires, y compris la manutention dans les gares ferroviaires. Entreprises de nettoyage de matériel roulant sur les emprises de chemin de fer
C	748AA	Studios et autres activités photographiques, laboratoires de développement, tirage (sauf photographie de presse 924ZA)
C	748FA	Reprographie
C	748GA	Routage
C	748GB	Acheminement et distribution de presse gratuite ou payante
C	851JA	Ambulances
C	900AA	Autres services d'assainissement (sauf ceux visés sous le numéro 747ZD)
C	900BA	Enlèvement des ordures ménagères avec personnel de collecte et des déchets industriels et commerciaux banals
C	900BB	Entreprises de nettoyage, d'arrosage, de balayage. Entreprises d'enlèvement d'ordures ménagères sans personnel de chargement
C	900BC	Entreprises de traitement des ordures ménagères et des déchets industriels et commerciaux banals
C	900BD	Usine d'incinération des gadoues, des ordures ménagères
C	921CA	Production de films (sauf les artistes)
C	921DA	Entreprises de travaux à façon de cinéma : développement et tirage de films

CTN	Risques CTN C	Libellés des risques du CTN C : Transports, EGE, livre et communication – sinistralité 2012 –
C	921DB	Entreprises de travaux à façon de cinéma : studio d'enregistrement sonore
C	921DC	Studios de cinéma (sauf les artistes)
C	921FA	Distribution de films et vidéos
C	921JA	Projection de films cinématographiques
C	922AA	Entreprise de radiodiffusion et de télévision (tout le personnel sauf les artistes)
C	922BA	Production de programmes de télévision
C	923AA	Entreprise de concert public, salle de concert, salle d'audition phonographique
C	923AB	Création et interprétation littéraires et artistiques
C	923AC	Artistes, pour toutes leurs activités
C	923BA	Services annexes des spectacles
C	923DD	Gestion d'équipements culturels socio-éducatifs et de salles de spectacles (sauf les artistes)
C	923FA	Attractions foraines (sauf les artistes) sans montage de manège
C	923FB	Attractions foraines (sauf les artistes) avec montage de manèges ou de chapiteaux
C	924ZA	Agence de presse, y compris journalistes et photographes indépendants
C	925AA	Gestion de bibliothèques et conservation du patrimoine culturel (monument privé, musée privé)
C	926AA	Gestion d'équipements et centres sportifs (personnel non visé par ailleurs et notamment aux risques 926CH et 926CI)
C	926CA	Courses de chevaux, courses de taureaux
C	926CG	Associations ou sociétés sportives ne gérant pas d'équipements
C	926CH	Sportifs professionnels, y compris entraîneurs joueurs, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie : rugby, escalade, moto, handball, basket, hockey, équitation, volley-ball, football, ski, cyclisme
C	926CI	Sportifs professionnels, pour les sports non visés par ailleurs, incluant également les entraîneurs non joueurs des sports visés par le 926CH, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie, arbitres et juges
C	927AA	Jeux de hasard et d'argent
C	927CA	Autres spectacles et services récréatifs (bal, dancing, patinage, curiosités naturelles, spectacles son et lumière, parcs zoologiques privés, parcs d'attraction et de loisirs, exploitations de jeux automatiques, etc.)
C	930HB	Pompes funèbres et services annexes, y compris le commerce d'articles funéraires

CTN	Risques CTN D	Libellés des risques du CTN D : Services et commerces de l'alimentation – sinistralité 2012 –
D	011AA	Cultures et élevage dans les départements d'outre-mer
D	151AD	Abattage du bétail, découpe et commerce de gros de viandes de boucherie
D	151CA	Production de viandes de volailles
D	151EB	Préparation industrielle de produits à base de viande (y compris boyauderie)
D	152ZA	Industrie du poisson
D	153EC	Transformation et conservation de légumes et de fruits
D	155CB	Fabrication de produits laitiers, de glaces et de sorbets
D	157AB	Malterie, meunerie, fabrication de pâtes alimentaires et semoule
D	157CA	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
D	158AB	Fabrication industrielle de produits de boulangerie, pâtisserie et pizza
D	158CD	Commerce de détail (avec ou sans fabrication) de pain, pâtisserie, confiserie et chocolats

CTN	Risques CTN D	Libellés des risques du CTN D : Services et commerces de l'alimentation – sinistralité 2012 –
D	158HC	Fabrication de sucre associée ou non à la culture de canne à sucre
D	158KB	Fabrication de confiture, de confiserie et chocolaterie
D	158PB	Fabrication et transformation de café et épices
D	158TA	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques
D	158VA	Industries alimentaires non classées ailleurs
D	159SB	Fabrication de boissons sauf produits laitiers
D	511NB	Intermédiaires de commerce en produits agricoles et alimentaires et vente par correspondance sans manutention, ni livraison, ni stockage, ni conditionnement
D	512AA	Commerce de gros de céréales et d'aliments pour le bétail
D	512AB	Commerce de gros de fruits et légumes, de poissons et d'animaux vivants
D	513JC	Commerce de gros de boissons
D	513TB	Commerce de gros de café, thé, épices, produits à base de viandes, volailles, produits laitiers, produits surgelés, confiserie et centrales d'achats alimentaires
D	521BC	Commerce de détail de produits laitiers, de produits surgelés, de fruits et légumes, de boissons et d'alimentation générale
D	521DA	Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire dont la surface de vente est inférieure à 2 500 m ²)
D	521FA	Hypermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire dont la surface de vente est supérieure à 2 500 m ²)
D	522CB	Commerce de détail de viandes, poissons, charcuterie artisanale y compris traiteurs, organisateurs de réception
D	526HA	Vente par automate quel que soit le produit vendu : installation, approvisionnement, entretien, encaissement
D	551CB	Hôtels sans restaurant et foyers
D	552EC	Installations d'hébergement à équipements légers ou développés
D	553AB	Restaurants, café-tabac et hôtels avec restaurant
D	553BC	Restauration type rapide y compris wagons-lits et wagons-restaurants
D	555AA	Restauration collective
D	631DA	Entreposage frigorifique

CTN	Risques CTN E	Libellés des risques du CTN E : Chimie, caoutchouc et plasturgie – sinistralité 2012 –
E	111ZA	Production de pétrole et de gaz naturel
E	154AC	Fabrication d'huiles et de corps gras d'origine végétale et animale
E	154CB	Huiles raffinées, corps gras raffinés d'origine animale et végétale
E	175GA	Enduction de tissus à base d'huiles siccatives et à base de dérivés de la cellulose ou de résines synthétiques thermoplastiques (toiles cirées, moleskine). – Fabrication de linoléum
E	212GA	Transformation du papier : papier carbone, stencils
E	233ZA	Production et transformation de matières fissibles
E	241AA	Fabrication de gaz comprimés
E	241CC	Fabrication de matières colorantes de synthèse
E	241CD	Fabrication de pigments minéraux, de compositions de base de pigments, de compositions et couleurs vitrifiables pour émaux
E	241EB	Soudières : fabrication de carbonate de soude, soude à la chaux, de bicarbonate de soude, de chlorure de calcium
E	241EC	Fabrication de chlorure/soude électrolytique, lessive soude électrolytique. Fabrication de chlorure/sodium (électrolyse ignée)

CTN	Risques CTN E	Libellés des risques du CTN E : Chimie, caoutchouc et plasturgie – sinistralité 2012 –
E	241ED	Fabrication électrolytique de chlore, de potasse caustique. Fabrication de chlorate et perchlorates
E	241EF	Fabrication de fluor, d'acide fluorhydrique. Fabrication de brome, d'acide bromhydrique
E	241EN	Fabrication d'eau de Javel, de produits détergents
E	241EP	Fabrication de certains métaux, métalloïdes et leurs dérivés, d'iode, de phosphore et leurs dérivés, d'eau oxygénée, de persels, de peroxydes, de silicates et d'anhydrides siliciques
E	241EQ	Fabrication de charbons actifs, de charbons pour filtres, de noir animal, de charbon animal, d'acide sulfurique et dérivés, de produits minéraux divers. Salines ignigènes
E	241GD	Carbonisation du bois usine fixe (alcool méthylique, méthylène). Fabrication de produits dérivés du bois, pâtes réglisse, glycyrrhisine/rhisate
E	241GJ	Fabrication de produits odoriférants et d'arômes de synthèse
E	241GK	Fabrication et distillation d'hydrocarbures benzéniques et de goudrons. Fabrication de térébenthine, de colophane et dérivés
E	241GL	Chimie organique de synthèse (de produits non désignés ailleurs). Dénaturation d'alcool éthylique. Fabrication d'acides tartriques, citriques et dérivés
E	241JA	Fabrication d'engrais azotés et autres produits azotés
E	241JB	Fabrication d'engrais phosphatés
E	241JE	Fabrication d'autres engrais minéraux et organiques
E	241LA	Fabrication de matières plastiques
E	241NA	Fabrication de caoutchouc synthétique et autres élastomères
E	242ZB	Fabrication de produits insecticides, anticryptogamiques et désinfectants
E	243ZB	Fabrication de peintures, vernis, couleurs fines et encres d'imprimerie
E	244AC	Fabrication de produits de base pour la pharmacie, d'alkaloïdes, de glucosides et dérivés, de produits extraits des algues
E	244CA	Fabrication de spécialités pharmaceutiques
E	244DA	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques
E	245AB	Fabrication de produits savonniers
E	245AC	Fabrication de produits de ménage et de produits d'entretien
E	245AE	Traitement chimique de corps gras. Fabrication de produits de base pour détergents
E	245CA	Parfumerie
E	246AE	Fabrication de produits explosifs, d'engins et accessoires pyrotechniques
E	246CE	Fabrication de colles et de gélatines d'origine animale. Fabrication de colles et liquides à base de matières amylicées
E	246CF	Fabrication de colles à base de résines synthétiques, de colles et dissolutions au caoutchouc naturel et synthétique
E	246EA	Fabrication d'huiles essentielles, d'arômes naturels
E	246GA	Fabrication de produits photographiques et cinématographiques
E	246LA	Fabrication d'ingrédients et d'additifs pour carburation et lubrification
E	246LE	Fabrication de produits oenologiques
E	246LG	Fabrication de produits chimiques à usage mécanique et métallurgique
E	251AA	Fabrication de pneumatiques et bandages
E	251CA	Rechapage et réparation industrielle de pneumatiques
E	251EC	Fabrication par calandrage ou tout autre procédé de feuilles ou bandes en caoutchouc. Fabrication d'articles divers en caoutchouc, tuyaux, courroies, etc. Fabrication de caoutchouc cellulaire, fabrication d'ébonite
E	251EG	Fabrication d'articles d'hygiène et de chirurgie en caoutchouc, de chaussures en caoutchouc et d'articles chaussants


CTN	Risques CTN E	Libellés des risques du CTN E : Chimie, caoutchouc et plasturgie – sinistralité 2012 –
E	251EH	Fabrication de tissus caoutchoutés, d'adhésifs. Fabrication à partir du caoutchouc liquide (latex), de tous articles en latex, y compris dispersions et colles
E	251EJ	Transformation et confection d'articles en caoutchouc à partir d'ouvrages semi-ouvrés. Fabrication de jeux, jouets et articles de puériculture
E	252AF	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
E	252CH	Fabrication d'emballages en matières plastiques
E	252EK	Fabrication d'éléments pour le bâtiment en matières plastiques
E	252GK	Fabrication d'articles divers en matières plastiques
E	252HJ	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques
E	268AC	Fabrication d'abrasifs appliqués, de carbure de calcium et silicium, de siliciure de calcium et de corindon artificiel
E	268CJ	Préparation de produits asphaltés (sans transport ni mise en oeuvre de produits). Fabrication de produits bitumeux de protection (enduits, revêtement)
E	268CK	Fabrication ou transformation d'articles à base de fibres minérales
E	273JC	Métallurgie des ferro-alliages
E	274CD	Electrometallurgie et électrochimie associées. Métallurgie de l'aluminium et des autres métaux légers
E	316DG	Fabrication d'électrodes pour l'électrometallurgie et l'électrochimie en graphite, carbone amorphe, de charbon artificiel à usage électrique
E	366EJ	Assemblage (sans fabrication d'éléments constitutifs) de fruits, fleurs et petits objets (non classés ailleurs) en matière plastique
E	366EL	Fabrication de crayons. Préparations et conditionnement d'encre, de colles et produits pour le travail de bureau
E	515AA	Commerce de gros des produits pétroliers
E	603ZA	Transports par conduite
E	731ZB	Chimie expert. Laboratoires de recherches chimiques

CTN	Risques CTN F	Libellés des risques du CTN F : Bois, papier, textile, cuirs et peaux, pierre et terres à feu – sinistralité 2012 –
F	141AG	Extraction et production de roches massives et de pierres de construction
F	141CH	Extraction et préparation d'amendements, de calcaires industriels, de craies, de gypses, de pierre à ciment et à chaux
F	142AE	Extraction et préparation de matériaux alluvionnaires et de roches meubles
F	145ZL	Extraction, broyage et préparation de produits minéraux divers
F	160ZA	Transformation du tabac. Fabrication d'allumettes
F	171AA	Filature
F	171EA	Préparation laine, fibres dures et ouates
F	171KA	Moulinage et retordage
F	172AA	Tissage
F	173ZA	Ennoblement textile
F	174CB	Fabrication d'articles en toile
F	174CC	Fabrication d'articles en toile forte
F	174CJ	Préparation, fabrication de petits articles de literie, de plumes, duvet et crin végétal, voilerie, gréement et pouliage
F	175AA	Fabrication de tapis, feutres et non-tissés
F	175GD	Fabrication diverses à la main
F	177AA	Fabrication mécanique, maille, dentelle, ruban, produits élastiques

CTN	Risques CTN F	Libellés des risques du CTN F : Bois, papier, textile, cuirs et peaux, pierre et terres à feu – sinistralité 2012 –
F	182CA	Confection, y compris découpage d'étoffes
F	182JA	Fabrication d'accessoires de l'habillement
F	191ZE	Cuirs et peaux
F	192ZH	Maroquinerie
F	193ZK	Chaussure
F	201AC	Fabrication de parquets, moulures et baguettes, à partir de la grume
F	201AF	Scieries, y compris prestations de service, abattage et coupe de bois dans les DOM, fabrication de charbon de bois à usage domestique
F	201AG	Fabrication de parquets, moulures, baguettes à partir de bois débité, de fibres en bois, de sciures et de farine de bois
F	201BA	Traitement du bois
F	202ZA	Tranchage et déroulage de bois, fabrication de contre-plaqués, de panneaux lattés, de bois tranché et de bois de placage, bois améliorés
F	202ZB	Fabrication de panneaux dits de particules à base de bois haché, broyé mais non défibré, panneaux en bois défibré et en végétaux divers défibrés et protection superficielle
F	203ZA	Fabrication d'éléments de charpentes, ébauchage et façonnage divers (y compris bois de broches)
F	203ZB	Fabrication en série de menuiserie de bâtiment (sans pose)
F	203ZC	Fabrication de bâtiments préfabriqués légers
F	204ZC	Fabrication d'emballages légers, de tonnelets, d'emballages en bois déroulé et fûts d'emballage
F	204ZF	Fabrication de caisses en fardeaux, caisses montées, de palettes
F	204ZG	Fabrication d'emballages sur mesure, spéciaux en bois, d'articles de tonnellerie
F	205AC	Fabrication de cercueils avec outillage mécanique
F	205AE	Fabrication d'objets divers en bois, de sabots, d'articles en bois pour chaussure, de tableterie
F	205CE	Fabrication d'articles en liège, de vannerie, sparterie, articles en paille, réparateurs de sièges, canneurs, rempailleurs, empailleurs
F	211AD	Fabrication de pâte à papier intégrée ou non
F	211CE	Fabrication de papier associée ou non à une transformation
F	211CF	Fabrication de papiers imprégnés, goudronnés, paraffinés, enduits, peints
F	211ED	Fabrication de papiers ou articles à usage domestique
F	212AA	Fabrication de carton ondulé et de produits en carton ondulé
F	212BB	Fabrication de cartonnage ou de sacs en papier
F	212GB	Fabrication d'articles de papeterie
F	212LB	Fabrication d'articles divers en papier ou carton
F	247ZB	Fabrication de fils, de fibres artificielles ou synthétiques
F	261CB	Fabrication, façonnage et transformation de verre plat
F	261ED	Fabrication, façonnage et transformation de verre creux
F	261GA	Fabrication de fibres de verre
F	261JD	Fabrication et façonnage de vitrerie d'art, vitraux et verre technique
F	262AF	Fabrication de tuiles et briques en terre cuite, de carreaux et de poterie en céramique
F	262AG	Fabrication de vaisselle et d'objets en porcelaine ou en faïence
F	262CA	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
F	262LA	Fabrication de produits réfractaires
F	264CD	Fabrication de produits divers en terre cuite ou en grès, de céramique d'art et d'émaux


CTN	Risques CTN F	Libellés des risques du CTN F : Bois, papier, textile, cuirs et peaux, pierre et terres à feu – sinistralité 2012 –
F	265AB	Fabrication de ciment, chaux, plâtre, produits en plâtre, agrégats légers, matériaux enrobés d'étanchéité et produits non désignés ailleurs
F	266AA	Fabrication de produits en béton
F	266EB	Préparation et livraison de béton prêt à l'emploi (sans mise en oeuvre)
F	266JB	Fabrication de produits en fibre-ciment
F	267ZD	Fabrication et pose de produits de marbrerie
F	334AB	Travail d'optique du verre
F	351EB	Fabrication et réparation de navires en bois et en polyester stratifié
F	361AD	Tapissiers en siège
F	361AE	Fabrication industrielle et artisanale de sièges
F	361CB	Fabrication de meubles de bureau et de magasin en bois
F	361ED	Fabrication de meubles de cuisine, de meubles de jardin, artisanat du meuble (à l'exception des meubles métalliques et des meubles entièrement en matière plastique)
F	361GA	Fabrication avec outillage mécanique, y compris les artisans du meuble (à l'exception des meubles métalliques et des meubles entièrement en matière plastique), de meubles meublants
F	361JB	Fabrication avec outillage mécanique, y compris les artisans du meuble (à l'exception des meubles métalliques et des meubles entièrement en matière plastique), de meubles non classés ailleurs
F	361KA	Réparateurs de meubles anciens
F	361KB	Industries connexes de l'ameublement, hors fabrication de cercueils et réparation de meubles anciens. Fabrication de billards
F	361MB	Fabrication de sommiers, matelas et coussins. Réparation, réfection de matelas, literie
F	363ZB	Fabrication, réparation et accordage d'instruments de musique
F	364ZE	Fabrication d'articles de pêche et d'articles de sport dont la matière dominante est le bois
F	366CA	Industrie de la broserie
F	366EG	Fabrication de porte-plumes réservoirs, porte-mines, de porte-plumes
F	366ET	Activités manufacturières en bois ou matière similaire, articles de Paris, vaporisateurs, cure-dents, articles pour fumeur
F	371ZB	Récupération et recyclage des métaux ferreux
F	371ZC	Récupération et recyclage des métaux non ferreux
F	371ZD	Désamorçage, démolition de munitions et récupération
F	372ZA	Récupération et recyclage de textiles
F	372ZB	Récupération et recyclage de papiers et de carton
F	372ZD	Récupération et recyclage de verre, matières plastiques, caoutchouc, cuirs
F	372ZE	Récupération et recyclage de déchets animaux et végétaux
F	372ZG	Récupération et recyclage non spécialisé
F	515EA	Importation et commerce de gros des produits forestiers (bois en grume et bois ronds)
F	515EB	Commerce de gros de futailles, d'articles semi-finis en bois sciés et de menuiseries de bâtiment
F	515EC	Commerce de gros et demi-gros de placage et contre-plaqués, de panneaux de particules et lattés
F	524PA	Commerce de détail des bois de menuiserie de placage et contre-plaqués, de panneaux de particules et lattés
F	527AC	Autres industries du cuir
F	714AA	Location de linge et de vêtements professionnels associée à l'activité de blanchisserie
F	930AA	Blanchisserie et teinturerie de gros
F	930BA	Blanchisserie et teinturerie de détail, y compris laverie automatique

CTN	Risques CTN G	Libellés des risques du CTN G : Commerce non alimentaire – sinistralité 2012 –
G	503AC	Commerce de véhicules, d'équipements automobiles et de pneumatiques
G	504ZC	Commerce de détail et réparation de motocycles, cycles et véhicules divers
G	505ZB	Commerce de combustibles, charbons, carburants et lavages automatiques
G	511RA	Commerce de gros sans manutention, ni stockage, ni conditionnement
G	511TC	Intermédiaires du commerce, commissionnaires, courtiers (sauf agent commercial et représentant) : avec manutention de marchandises
G	511TD	Agents commerciaux (en ce qui concerne le personnel qu'ils emploient)
G	511TE	Représentants (en ce qui concerne le personnel qu'ils emploient)
G	511TI	Centrales d'achat non alimentaires et intermédiaires du commerce
G	514CC	Commerce de gros de l'habillement, textiles, mercerie, chaussure et cuirs
G	514NA	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
G	515CC	Commerce de métaux, de biens d'occasion et commerce non alimentaire sur éventaires et marchés
G	515FA	Commerce de gros de matériaux de construction
G	515LA	Commerce de gros de produits chimiques
G	516CA	Commerce de gros d'équipement pour la construction
G	516GB	Commerce de gros de matériel électroménager, multimédia, informatique et de mobilier de bureau
G	516KB	Commerce de gros de quincaillerie, de produits pour l'aménagement de l'habitat, de fournitures et d'équipements industriels
G	516LB	Commerce de gros autres
G	516NA	Commerce de gros de matériel agricole
G	521HB	Grands magasins et magasins multicommerces
G	523AB	Commerce de parfum et produits de beauté et commerce de détail de produits pharmaceutiques
G	523CA	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
G	524CC	Commerce de détail de l'habillement, textiles, chaussure, maroquinerie
G	524HB	Commerce de meubles et de literie et décorateur d'ameublement (commerçant)
G	524JC	Commerce de détail de la céramique mobilière et de la verrerie
G	524JD	Commerce de détail d'objets en caoutchouc, en plastique ou en liège
G	524LA	Commerce de détail de matériel électrique, radioélectrique et électroménager, y compris la location de disques et de cassettes
G	524NA	Commerce de détail de quincaillerie et de droguerie (surface de vente inférieure à 400 m ²)
G	524PB	Commerce de détail de bricolage (surface de vente supérieure ou égale à 400 m ²)
G	524TB	Commerce de matériels optiques et photographiques
G	524VB	Commerce de bijouterie, d'horlogerie et d'orfèvrerie
G	524WA	Commerce de détail et location associée d'articles de sport et de loisirs, y compris cycles
G	524XB	Commerce de fleurs et d'animaux d'agrément
G	524ZC	Commerce de détail autres
G	526AB	Vente par correspondance
G	527HG	Petits métiers de la rue, repasseurs de couteaux, de ciseaux, rempailleurs, rétameurs
G	701AA	Promoteurs (sauf administration d'immeubles) : avec personnel technique ou d'entretien
G	701AB	Promoteurs (sauf administration d'immeubles) : sans personnel technique ou d'entretien
G	702AA	Location de logements (avec personnel technique ou d'entretien)
G	702AB	Location de logements (sans personnel technique ou d'entretien)

 CNAMTS / DRP	Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)	2013-160
		Page 18 / 25
		2013-11-06

CTN	Risques CTN G	Libellés des risques du CTN G : Commerce non alimentaire – sinistralité 2012 –
G	702CA	Locations d'immeubles à usages industriels et commerciaux
G	703AA	Agences et sociétés immobilières (sauf administration d'immeubles) : avec personnel technique ou d'entretien
G	703AB	Agences et sociétés immobilières (sauf administration d'immeubles) : sans personnel technique ou d'entretien
G	703CA	Administration d'immeubles
G	703CB	Concierges et employés d'immeubles
G	711ZB	Location de véhicules automobiles, de machines et équipements agricoles. – Ecoles de conduite. – Exploitation de parkings
G	713CA	Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics (sans montage ni personnel de service)
G	713EA	Location de matériel de bureau
G	714AB	Location de biens de consommation (mobilier, linges, bâches, sacs, etc.) et d'autres biens d'équipements

CTN	Risques CTN H	Libellés des risques du CTN H : Activités de service I [banques, assurances, administrations...] – sinistralité 2012 –
H	651AA	Organismes financiers
H	652AA	Crédit-bail mobilier et immobilier, location de brevets
H	660AA	Assurances
H	671AA	Auxiliaires financiers. – Bourse de commerce
H	672ZA	Auxiliaires d'assurances
H	723ZA	Travaux informatiques à façon
H	724ZA	Cabinets de conseils en information et documentation, y compris avec serveur Minitel
H	731ZC	Recherche scientifique et technique
H	731ZD	Etablissements de recherche scientifique et technique relevant du secteur public
H	741AA	Cabinets juridiques et offices publics ou ministériels
H	741CA	Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière
H	741EA	Cabinets d'études économiques, sociologiques, marchandisage
H	741GA	Cabinets d'études informatiques et d'organisation
H	741GB	Services divers rendus principalement aux entreprises non désignés par ailleurs
H	741JA	Holdings
H	742CB	Cabinets d'études techniques : agences de brevets, expertises, expertises en oeuvre d'art. – Expert chargé d'évaluer les dommages (ou les risques)
H	743BA	Bureaux d'essais, bancs d'essais
H	751AB	Administration centrale (agents de toutes catégories, membres des cabinets ministériels)
H	751AC	Services extérieurs des administrations (y compris leurs établissements publics)
H	751AE	Administration hospitalière, y compris ses établissements publics
H	751BA	Collectivités territoriales (communales, départementales, régionales...) y compris leurs établissements publics hors secteur médico-social
H	751BB	Etablissements publics médico-sociaux des collectivités territoriales
H	751CA	Accueil à domicile, à titre onéreux, d'enfants, de personnes âgées ou d'adultes handicapés confiés par des organismes publics, des oeuvres, des établissements ou des services de soins
H	753AA	Activités générales de sécurité sociale
H	753BA	Caisses de retraites ne relevant pas de la législation sur les assurances

 CNAMTS / DRP	Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)	2013-160
		Page 19 / 25
		2013-11-06

CTN	Risques CTN H	Libellés des risques du CTN H : Activités de service I <i>[banques, assurances, administrations...] – sinistralité 2012 –</i>
H	753CD	Couverture du risque chômage et autres garanties du maintien de revenu, y compris la Caisse nationale de surcompensation du bâtiment et des travaux publics
H	801ZA	Personnel enseignant et administratif des établissements d'enseignement privés et des organismes de formation
H	990ZA	Représentation diplomatique étrangère en France. – Organismes internationaux. – Service des armées alliées

CTN	Risques CTN I	Libellés des risques du CTN I : Activités de service II <i>[travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...] – sinistralité 2012 –</i>
I	745BA	Travail temporaire : personnel de bureau, y compris le personnel spécialisé en informatique
I	745BB	Travail temporaire : personnel paramédical
I	745BC	Personnel permanent des entreprises de travail temporaire
I	745BD	Toutes catégories de personnel de travail temporaire
I	746ZA	Agences privées de recherches, entreprises de surveillance (sans transports de fonds)
I	747ZC	Services de nettoyage de locaux et d'objets divers
I	747ZD	Activités de désinfection, de désinsectisation et de dératisation
I	748DA	Entreprises de conditionnement non spécialisées
I	748KC	Travaux à façon divers sauf la location de brevets, entreposage d'archives d'entreprises (y compris la consultation d'archives). Ionisation de produits divers
I	851AB	Etablissements de soins privés y compris centres de réadaptation fonctionnelle
I	851AC	Services de soins privés médicaux exclusivement à domicile
I	851CA	Cabinets de médecin
I	851CB	Médecine systématique et de dépistage (y compris les centres interentreprises de médecine du travail)
I	851EA	Cabinets dentaires
I	851GA	Cabinets d'auxiliaires médicaux
I	851KA	Laboratoires d'analyses médicales extrahospitaliers
I	851LA	Centres de transfusion sanguine et banques d'organes
I	852ZA	Vétérinaires. – Cliniques vétérinaires
I	853AB	Services d'aide sociale à domicile (auxiliaires de vie, aides ménagères...)
I	853AC	Accueil, hébergement en établissement pour personnes âgées (maisons de retraite...)
I	853AD	Accueil, hébergement en établissement pour personnes handicapées (enfants et adultes)
I	853AE	Accueil, hébergement, prévention pour petite enfance, l'enfance, l'adolescence (y compris crèches, garderies, centres aérés et de loisir, à l'exclusion des structures et colonies de vacances visées au numéro de risque 552EC)
I	853BA	Action sociale sous toutes ses formes hors risques 853AB/AC/AD/AE
I	853HA	Stagiaires des centres de formation professionnelle, de réadaptation fonctionnelle, de rééducation professionnelle
I	853HB	Travailleurs handicapés des établissements ou services d'aide par le travail
I	853KD	Association intermédiaire (personnes dépourvues d'emploi et mises à disposition pour une durée supérieure à celle prévue à l'article D. 241-6 du code de la sécurité sociale)
I	911AB	Caisses de congés payés (en ce qui concerne le personnel qu'elles emploient)
I	911AC	Ordres, syndicats et organisations professionnels d'employeurs et de non-salariés
I	911AD	Organisations économiques
I	912ZA	Syndicats de salariés

CTN	Risques CTN I	Libellés des risques du CTN I : Activités de service II [travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...] – sinistralité 2012 –
I	913AA	Organisations religieuses, philosophiques et politiques
I	913EA	Associations culturelles et socio-éducatives ne gérant pas d'équipements
I	913EB	Autres services fournis à la collectivité
I	930DA	Coiffure. – Travail du cheveu. – Fabrication de postiches
I	930EA	Esthétique corporelle
I	930KA	Autres instituts pour la santé (établissements thermaux, etc.)
I	930NA	Services personnels divers (autre que 930NB)
I	930NB	Cabinets de graphologie, agences matrimoniales

3. Nomenclature des codes Regroupements de codes risque

En août 2012, la Mission Statistiques de la Direction des Risques Professionnels de la CNAMTS a proposé, au sein de chacun des 9 CTN, des regroupements de codes risque. Ces regroupements constituent une maille intermédiaire entre le CTN (vision très générale) et le code risque (vision très détaillée). Ils ont vocation à rendre plus lisible la sinistralité et son évolution dans les grands domaines d'activité du CTN. Ces regroupements n'ont pas de caractère officiel et ne sont pas publiés au Journal Officiel, contrairement aux CTN et aux codes risque qui les constituent.

Le fichier Excel en pièce jointe explicite pour chaque code risque le regroupement auquel il a été affecté, et liste dans un onglet à part, CTN par CTN, les regroupements, en précisant certains éléments remarquables quant à leur différenciation et leur construction.


Enfin, un fichier complémentaire intitulé « Présentation regroupements » explicite, par un schéma, certaines des considérations qui ont prévalu à la construction de ces regroupements.

Notons que dans un souci de cohérence avec les données publiées l'année précédente, les *Services de soins privés médicaux exclusivement à domicile* (851AC), ont été conservés dans le code regroupement « 105- Etablissements de santé » bien que ces services de soins n'en relèvent plus explicitement après éclatement de l'ancien code risque 851AA- *Etablissements de soins privés...* dont ils émanent.

4. Eclatement de codes risque

Eclatement de codes risque du CTN H : Services I [banques, assurances, administrations...]
(éclatement entre 2011 et 2012)

Ancien code risque	Ancien libellé des codes risque (sinistralité 2011)	Nouveau code risque	Nouveaux libellés après éclatement (à partir des données de sinistralité 2012)
751AD	Collectivités territoriales (communales, départementales, régionales... y compris leurs établissements publics)	751BA	Collectivités territoriales (communales, départementales, régionales....) y compris leurs établissements publics hors secteur médico-social
		751BB	Etablissements publics médico-sociaux des collectivités territoriales


 CNAMTS / DRP	Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)	2013-160
		Page 21 / 25
		2013-11-06

Eclatement de codes risque du CTN I : Services II [travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...]
(éclatement entre 2011 et 2012)

Ancien code risque	Ancien libellé des codes risque (sinistralité 2011)	Nouveau code risque	Nouveaux libellés après éclatement (à partir des données de sinistralité 2012)
851AA	Etablissements de soins privés : cliniques générales ou spécialisées, établissements hospitaliers, généraux ou spécialisés, dispensaires, etc	851AB	Etablissements de soins privés y compris centres de réadaptation fonctionnelle
		851AC	Services de soins privés médicaux exclusivement à domicile
853AA	Action sociale sous toutes ses formes, y compris garderies, haltes-garderies, centres de réadaptation fonctionnelle et rééducation professionnelle et établissements ou services d'aide par le travail (personnel administratif et enseignant)	853AB	Services d'aide sociale à domicile (auxiliaires de vie, aides ménagères...)
		853AC	Accueil, hébergement en établissement pour personnes âgées (maisons de retraite...)
		853AD	Accueil, hébergement en établissement pour personnes handicapées (enfants et adultes)
		853AE	Accueil, hébergement, prévention pour petite enfance, l'enfance, l'adolescence (y compris crèches, garderies, centres aérés et de loisir, à l'exclusion des structures et colonies de vacances visées au numéro de risque 552EC)
		853BA	Action sociale sous toutes ses formes hors risques 853AB/AC/AD/AE

A noter que l'éclatement des trois codes risque du CTN H et du CTN I ci-dessus listé (751AD, 851AA et 853AA) a conduit au reclassement de certaines sections d'établissement d'un code risque à l'autre, voire d'un CTN à l'autre, au-delà d'une application stricte des évolutions présentées pour chacun de ces 3 codes risque considérés indépendamment. Ceci dit, ce phénomène est assez marginal puisque :

- 99% des effectifs salariés et des accidents du travail du code risque *751AD- Collectivités territoriales...* ont bel et bien été reclassés dans un des deux codes *751BA* ou *751BB* tel que l'indique l'évolution de la nomenclature ; les 1% restants étant ventilés majoritairement dans le code risque *751AC- Services extérieurs des administrations (y compris leurs établissements publics)* relevant également du CTN H.
- 91% des effectifs salariés et 87% des accidents du travail du code risque *851AA- Etablissements de soins privés...* (CTN I) ont basculé dans un des deux codes risque *851AB* ou *851AC*, conformément aux évolutions de la nomenclature ; les 9% (respectivement 13% pour les AT) restants étant majoritairement affectés à l'un des 5 codes risque provenant de l'éclatement du code *853AA- Action sociale sous toutes ses formes...* ou dans une très faible part (1%) nouvellement classés dans le CTN H et non plus dans le CTN I.
- Enfin, 95% des effectifs salariés et 96% des accidents du travail du code risque *853AA- Action sociale sous toutes ses formes...*, ont bel et bien été reclassés dans un des 5 codes listés par le changement de nomenclature ; les 5% restants (respectivement 4% pour les AT) étant majoritairement ventilés dans l'un des codes risque provenant de l'éclatement du *851AA- Etablissements de soins privés...* (*851AB* ou *851AC* – CTN I) ainsi que bien plus rarement (1% des effectifs et des AT) au sein du CTN H (*751BA* et *751BB* provenant de l'éclatement du *751AD- Collectivités territoriales...* ou *751AC- Services extérieurs des administrations...*).

 CNAMTS / DRP	Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)	2013-160
		Page 22 / 25
		2013-11-06

Par conséquent, suite à ces reclassements liés à l'évolution de la nomenclature, certaines sections d'établissement changent de CTN entre 2011 et 2012. Ce phénomène concerne essentiellement le nouveau code risque créé en 2012 **751BB- Etablissements publics médico-sociaux des collectivités territoriales** relevant du CTN H dont une part non négligeable des effectifs (5%) provient du reclassement de certaines sections d'établissement qui relevaient en 2011 des 2 codes risque du CTN I : **853AA- Action sociale sous toutes ses formes...** (4% des effectifs) et de façon moins importante **851AA- Etablissements de soins privés...** (1% des effectifs).

5. Fusion de codes risque

Fusion de codes risque du CTN C : Transports, EGE, livre et communication (fusion entre 2011 et 2012)

Ancien code risque	Ancien libellé des codes risque (sinistralité 2011)	Nouveau code risque	Nouveau libellé après fusion (à partir des données de sinistralité 2012)
401ZC	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur. Agents temporaires : entreprises nationalisées	401ZF	Salariés non statutaires des Industries Electriques et Gazières
401ZD	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur. Agents temporaires : entreprises non nationalisées		

Ancien code risque	Ancien libellé des codes risque (sinistralité 2011)	Nouveau code risque	Nouveau libellé après fusion (à partir des données de sinistralité 2012)
401ZA (*)	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur. Agents statutaires : entreprises nationalisées	401ZE (*)	Agents statutaires des Industries Electriques et Gazières
401ZB (*)	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur. Agents statutaires : entreprises non nationalisées		


(*) Aucune statistiques de sinistralité ne sont produites pour les agents statutaires de ces entreprises, les données recueillies étant pour certains champs (effectifs par exemple) partielles.

Pour rappel :


Fusion de codes risque du CTN D : Services et commerce de l'alimentation (fusion entre 2009 et 2010)

Ancien code risque	Ancien libellé des codes risque (sinistralité 2009)	Nouveau code risque	Nouveau libellé après fusion (à partir des données de sinistralité 2010)
156AB	Malterie et meunerie	157AB	Malterie, meunerie, fabrication de pâtes alimentaires et semoule
157AA	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme		
156BA	Autres activités de travail de grains		
156DA	Fabrication de produits amylicés		
158RB	Fabrication de condiments et assaisonnements		
158MA	Semoulerie, fabrication de pâtes alimentaires, de couscous		
158MB	Fabrication de pâtes farcies à cuire	151AD	Abattage du bétail, découpe et commerce de gros de viandes de boucherie
151AB	Abattage du bétail		
151AC	Découpe de viandes		
513CA	Commerce de gros de viandes de boucherie		

Ancien code risque	Ancien libellé des codes risque (sinistralité 2009)	Nouveau code risque	Nouveau libellé après fusion (à partir des données de sinistralité 2010)
155AA	Fabrication de lait liquide et de produits frais	155CB	Fabrication de produits laitiers, de glaces et de sorbets
155BA	Fabrication de beurre		
155CA	Fabrication de fromages		
155DA	Fabrication d'autres produits laitiers		
155FA	Fabrication de glaces et sorbets		
153EB	Transformation et conservation de légumes	153EC	Transformation et conservation de légumes et de fruits
153FA	Transformation et conservation de fruits		
158CA	Boulangerie (seule ou avec vente de confiserie)	158CD	Commerce de détail (avec ou sans fabrication) de pain, pâtisserie, confiserie et chocolats
158CB	Boulangerie-pâtisserie avec ou sans vente de confiserie		
158DA	Pâtisserie artisanale		
522GA	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie		
153CB	Préparation de cidre, de jus de fruits et légumes	159SB	Fabrication de boissons sauf produits laitiers
159NA	Brasserie		
159AB	Viellissement et traitement d'eau-de-vie naturelle		
159AD	Production d'alcool éthylique de fermentation, d'eaux de vie et distillerie de canne à sucre		
159BA	Fabrication de spiritueux		
159FA	Champagnisation		
159GA	Vinification. – Production d'autres boissons fermentées		
159SA	Industrie des eaux de table		
159TA	Fabrication de boissons non alcoolisées élaborées		
159TB	Fabrication de boissons gazéifiées		
158HA	Fabrication de sucre	158HC	Fabrication de sucre associée ou non à la culture de canne à sucre
158HB	Fabrication de sucre de canne associée ou non à la culture de canne à sucre		
513QA	Commerce de gros de café, thé, cacao, épices	513TB	Commerce de gros de café, thé, épices, produits à base de viandes, volailles, produits laitiers, produits surgelés, confiserie et centrales d'achats alimentaires
511PA	Centrales d'achats alimentaires		
513DA	Commerce de gros de produits à base de viande		
513EA	Commerce de gros de volailles et gibiers		
513GA	Commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles		
513TA	Commerce de gros alimentaires spécialisé ou non, divers		
513VA	Commerce de gros de produits surgelés, commerce de gros de la confiserie		
521AA	Commerce de détail de produits surgelés	521BC	Commerce de détail de produits laitiers, de produits surgelés, de fruits et légumes, de boissons et d'alimentation générale
521BA	Commerce d'alimentation générale		
521CB	Supérettes		
522AA	Commerce de détail de fruits et légumes		
522JA	Commerce de détail de boissons		
522NA	Commerce de détail de produits laitiers		
522PA	Commerce de détail alimentaire spécialisé divers		

 CNAMTS / DRP	Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)	2013-160
		Page 24 / 25
		2013-11-06

Ancien code risque	Ancien libellé des codes risque (sinistralité 2009)	Nouveau code risque	Nouveau libellé après fusion (à partir des données de sinistralité 2010)
158FA	Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	158AB	Fabrication industrielle de produits de boulangerie, pâtisserie et pizza
158AA	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche		
158BA	Cuisson de produits de boulangerie		
522EA	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques	522CB	Commerce de détail de viandes, poissons, charcuterie artisanale, y compris traiteurs, organisateurs de réception
151FA	Charcuterie artisanale		
522CA	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande		
555DA	Traiteurs		
513JB	Commerce de gros de boissons autres que vins, spiritueux, liqueurs	513JC	Commerce de gros de boissons
513JA	Commerce de gros de vins, spiritueux, liqueurs		
512EA	Commerce de gros d'animaux vivants	512AB	Commerce de gros de fruits et légumes, de poissons et d'animaux vivants
513AA	Commerce de gros de fruits et légumes		
513SA	Commerce de gros de poissons, crustacés et coquillages		
513SB	Expédition de produits de la mer et d'eau douce, mareyeur		
551AA	Hôtels avec restaurant	553AB	Restaurants, café-tabac et hôtels avec restaurants
553AA	Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)		
554AA	Cafés-tabac		
554BA	Débites de boissons (sans spectacle)		
554BB	Cafés associés à une autre activité		
923DA	Débites de boissons (avec spectacle), sauf les artistes		
551CA	Hôtels sans restaurant	551CB	Hôtels sans restaurant et foyers
552FB	Foyers d'étudiants, de jeunes travailleurs, de marins et de soldats, résidences universitaires		
552AA	Installations d'hébergement à équipements légers (auberges de jeunesse, camps de vacances, terrains de camping, caravaning, etc.)	552EC	Installations d'hébergement à équipements légers ou développés
552EB	Installations d'hébergement à équipements développés (colonies de vacances, etc.)		
552EA	Wagons-lits et wagons-restaurants	553BC	Restauration type rapide, y compris Wagons-lits et wagons-restaurants
553BA	Restauration type rapide		
158PA	Transformation du café, préparation de chicorée, thé et infusions	158PB	Fabrication et transformation de café et épices
158RA	Trituration et conditionnement poivres, épices, safran		
153FB	Fabrication de confitures	158KB	Fabrication de confiture, de confiserie et chocolaterie
158KA	Fabrication de confiserie, chocolaterie		

 CNAMTS / DRP	Nomenclatures des CTN, des codes risque et de leurs regroupements (pour les données de sinistralité 2012)	2013-160
		Page 25 / 25
		2013-11-06

Pour rappel :

CTN D : Suppression du code risque 526DA (entre 2009 et 2010) :

Le code risque **526DA Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés est supprimé en 2010** ; les sections d'établissement correspondantes sont affectées à l'un des nouveaux codes risque existant au sein du CTN D à partir des données de sinistralité 2010, en fonction du type d'aliment vendu.

6. Changement de libellés

Pour rappel :

CTN C : Transports, EGE, livre et communication (entre 2010 et 2011, entre 2008 et 2009)

code risque	Ancien libellé du code risque (sinistralité 2010)	Nouveau libellé (sinistralité 2011)
926CG	Associations sportives ne gérant pas d'équipements	Associations <u>ou sociétés</u> sportives ne gérant pas d'équipements

code risque	Ancien libellé du code risque (sinistralité 2008)	Nouveau libellé (à partir des données de sinistralité 2009)
926CH	Professeurs sports et sportifs professionnels, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie : <u>athlétisme, karaté, nautisme, volley, football (sauf entraîneurs non joueurs), cyclisme, basket, hockey, équitation, handball, motocyclisme, rugby</u>	Sportifs professionnels, y compris entraîneurs joueurs, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie : rugby, <u>escalade</u> , moto, handball, basket, hockey, équitation, volley-ball, football, <u>ski</u> , cyclisme
926CI	Professeurs sports et sportifs professionnels, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie : football (entraîneurs non joueurs), sports non visés par ailleurs notamment au risque 926CH, arbitres et juges.	Sportifs professionnels, pour les sports non visés par ailleurs, incluant également les <u>entraîneurs non joueurs</u> des sports visés par le 926CH, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie, arbitres et juges

Certaines sections d'établissement passent donc, entre l'exercice 2008 et l'exercice 2009 : du risque 926CH vers le risque 926CI (et inversement).

Pour rappel :

CTN D : Services et commerce de l'alimentation (changements entre 2009 et 2010)

code risque	Ancien libellé du code risque (sinistralité 2009)	Nouveau libellé (à partir des données de sinistralité 2010)
555AA	Cantines	Restauration collective